CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

PAR ROUX, Député de Haute-Marne,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Des frais de sa mission dans les départemens de l'Oise, de l'Aisne, Seine et Marne, Eure et Loir, et districts de Mont-Didier et Etampes;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

JE fus envoyé, le premier brumaire, l'an troisième, par le comité de salut public, pour assurer les versemens des grains en préemption pour Paris.

Le 13 frimaire, la Convention nationale me chargea, par un décret approbatif des mesures que

j'avois employées, de continuer ma mission : elle a duré jusqu'au 13 ventôse. J'ai reçu, pour en faire les frais, 3,000 liv. du comité de salut public; plus, sur trois mandats du comité des inspecteurs du palais national, 8,000 liv., et sur la caisse du district de Laon 1,500 liv. : au total, 12,500 liv.

Il me restoit, à la fin de ma mission, 505 liv. que j'ai remises au secrétaire - commis du bureau des mandats de la Convention nationale, selon sa quittance, en date du 28 ventôse l'an troisième.

Je n'ai fait aucune réquisition, ni imposé aucune taxe.

Signé, Roux.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, l'an III.